

# RÉFORME DU COLLÈGE

 **Dédouplements multipliés par 6 !**

 **Disciplines et postes préservés**

# OUI !

 **92 % de cours disciplinaires**

 **Une autonomie renforcée et encadrée**



[www.se-unsa.org](http://www.se-unsa.org)

SE-Unsa Versailles 69, rue du faubourg saint martin 75010 Paris 01 53 72 85 35 — [ac-versailles@se-unsa.org](mailto:ac-versailles@se-unsa.org)



# Réforme du collège : en avant pour 2016 !

## 4000 postes : c'est vrai !

Le nombre d'heures hebdomadaires professeurs cumulées de la sixième à la troisième passe de 110.5 heures à 116 heures. Ces 5.5 heures en plus représentent bien 4000 postes à l'échelle de la France, même en prenant en compte la suppression de certaines options.

## Interdisciplinarité : ce n'est pas un gros mot !

Les EPI représentent entre 5 et 8 % du temps de l'élève. Oui, l'EPI vient empiéter sur le temps « disciplinaire », mais nous faisons le programme de notre discipline en EPI. L'interdisciplinarité peut se faire de manière très simple sans générer forcément plus de travail. Ce sera un tra-

## Nouvelle grille horaire au collège : quels changements ?

→ 26H DE COURS POUR TOUS LES ÉLÈVES, DE LA 6<sup>ÈME</sup> À LA 3<sup>ÈME</sup> | → DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR TRAVAILLER EN GROUPES RÉDUITS

6 <sup>ème</sup> Cycle 3		5 <sup>ème</sup> Cycle 4		4 <sup>ème</sup> Cycle 4		3 <sup>ème</sup> Cycle 4		Disciplines du tronc commun	Total actuel	Total réforme		+ heures profs
2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016			2015	2016	
4	4	3	3	3	3	3	3	EPS	13	13		
1	1	1	1	1	1	1	1	Arts Plastiques	4	4		
1	1	1	1	1	1	1	1	Éduc. musicale	4	4		
5	4.5	4	4.5	4	4.5	4.5	4	Français	17.5	17.5		
3	3	3	3	3	3	3.5	3.5	HG - EMC	12.5	12.5		
4	4	3	3	3	3	3	3	Langue vivante 1	13	13		+12
		0	2.5	3	2.5	3	2.5	Langue vivante 2	6	7.5		
4	4.5	3.5	3.5	3.5	3.5	4	3.5	Mathématiques	15	15		
1.5		1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	SVT	6	6+		
1.5	4*	1.5	1.5	1.5	1.5	2	1.5	Technologie	6.5	6+		
0		1.5	1.5	1.5	1.5	2	1.5	Sc. physiques	5	4.5+		
2	0	2	0	2	0	0	0	Heures élèves en complément	6	0		
27	26 (23+3 AP)	25	26 (22+4 AP+EPI)	28	26 (22+4 AP+EPI)	28.5	26 (22+4 AP+EPI)	Total heures élèves	108.5	104		
1	2.75	0.5	2.75	0.5	2.75	0	2.75	Marges-profs	2	11   12		
28	28.75	25.5	28.75	28.5	28.75	28.5	28.75	Total heures profs	110.5	115   116		

\* Selon le référentiel aux choix à faire en 6ème entre les 3 disciplines. 17.5 h sont à distribuer (=2015)

Disciplines privilégiées pour le travail en groupe réduit : EMC, sciences, technologie, Langues vivantes

AP : Accompagnement personnalisé + EPI : Enseignement Pratique Interdisciplinaire

<http://www.se-uns.org/>



Si 16 classes (4 /niveau) : 12X4 = 48h de marges profs pour travailler en groupes réduits. 3h/classe en 2017.

Le passage de 110.5 à 116h correspond à + de 4.000 postes. Ce calcul prend en compte les options qui ont disparu.

AP + EPI forment les enseignements complémentaires, intégrés aux disciplines. Dans le cycle 4, 2h d'EPI au minimum sur les 4h.

## Une autonomie renforcée et encadrée

C'est une autonomie encadrée: disciplines enseignées chaque année, 26 h hebdomadaires pour les élèves, respect du temps de travail des enseignants... Le conseil pédagogique sera essentiel et devra être investi par les enseignants, c'est certain. On pourra répartir librement 20 % des moyens à l'échelle de l'établissement, c'est une chance pour faire du collège unique un collège adapté aux réalités locales.

## Plus de dédoublements

Les élèves auront moins d'heures certes, mais plus d'heures dédoublées. On passe de 2 heures de « marge profs » pour les dédoublements à 12 h, soit 6 fois plus. C'est aussi un progrès !

## La négociation ça marche !

Fort de son projet clair et construit depuis des années sur le collège, le SE-Unsa a pu négocier et obtenir de nombreuses améliorations au projet initial : renforcement de la LV2 (1.5 h en plus sur l'ensemble), maintien de la 4ème heure de LV1 en sixième, fléchage des heures de dédoublement pour les trois disciplines scientifiques, restauration du latin-grec...

## Postes et disciplines préservés

Selon le ministère, toutes les disciplines retrouveront au minimum leurs horaires de fonctionnement actuels. Une petite partie de cette dotation disciplinaire sera consacrée à la mise en place de projets, au choix des équipes d'enseignement. Le SE-Unsa a obtenu le principe du maintien des moyens globaux disciplinaires, qui garantissent les postes dans les collèges. Les heures de projet ne seront pas les variables d'ajustement des DHG